



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-103590>

Département(s) de publication : **972**

Annonce n° **24-103590**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ARS Martinique

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE ET D'EAU DE LOISIRS

Description : PRESTATIONS DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE ET D'EAU DE LOISIRS

Identifiant de la procédure : e5d5178e-e083-4cea-bb2e-365fe9a60d98

Avis précédent : 471875-2024

Identifiant interne : 2024-ARS972-PSV.CONTROLE EAU

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71900000 Services de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71600000 Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71610000 Services d'essais et d'analyses de la composition et de la pureté

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71620000 Services d'analyses

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour une durée ferme de 12 mois à compter de sa date de notification. Il pourra faire l'objet d'une reconduction. Il pourra être renouvelé 3 fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois, sans que sa durée totale d'exécution n'excède 48 mois.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Motifs d'exclusions mentionnés dans les documents de marché

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de prélèvements, de mesures de terrain et d'analyses laboratoire des eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux conditionnées,

Description : Prestations de prélèvements, de mesures de terrain et d'analyses laboratoire des eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux conditionnées,

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71900000 Services de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71600000 Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71610000 Services d'essais et d'analyses de la composition et de la pureté

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71620000 Services d'analyses

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour une durée ferme de 12 mois à compter de sa date de notification. Il pourra faire l'objet d'une reconduction. Il pourra être renouvelé 3 fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois, sans que sa durée totale d'exécution n'excède 48 mois.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Agrément et autorisation

Description : Le titulaire du marché et ses éventuels cotraitants et sous-traitants doivent être des laboratoires agréés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (ANSES) et par le ministère chargé de la santé pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (65 %) (critère d'attribution détaillé dans les documents de marché)

Critère :

Type : Prix

Description : Prix 25 %

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de développement durable et bilan carbone (10%) (critère d'attribution détaillé dans les documents de marché)

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 17/09/2024 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les procédures de passation des contrats de la commande publique sont susceptibles d'être contestées devant le juge administratif par le biais des voies de recours suivantes : -référé précontractuel (articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) avant la signature du contrat ; -référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) dans un délai de : *31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (Joue) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; *6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; -recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; -recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Martinique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARS Martinique

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Martinique

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ARS Martinique

Organisation qui traite les offres : ARS Martinique

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Prestations de prélèvements et d'analyses laboratoire des eaux de loisirs (piscines et baignades) et les mesures de terrain réalisés sur site,

Description : Prestations de prélèvements et d'analyses laboratoire des eaux de loisirs (piscines et baignades) et les mesures de terrain réalisés sur site,

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71900000 Services de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71600000 Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71610000 Services d'essais et d'analyses de la composition et de la pureté

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71620000 Services d'analyses

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour une durée ferme de 12 mois à compter de sa date de notification. Il pourra faire l'objet d'une reconduction. Il pourra être renouvelé 3 fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois, sans que sa durée totale d'exécution n'excède 48 mois.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Agrément et autorisation

Description : Le titulaire du marché et ses éventuels cotraitants et sous-traitants doivent être des laboratoires agréés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (ANSES) et par le ministère chargé de la santé pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (65 %) (critère d'attribution détaillé dans les documents de marché)

Critère :

Type : Prix

Description : Prix 25 %

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de développement durable et bilan carbone (10%) (critère d'attribution détaillé dans les documents de marché)

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 17/09/2024 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les procédures de passation des contrats de la commande

publique sont susceptibles d'être contestées devant le juge administratif par le biais des voies de recours suivantes : -référé précontractuel (articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) avant la signature du contrat ; -référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) dans un délai de : *31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (Joue) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; *6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; -recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; -recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Martinique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARS Martinique

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Martinique

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ARS Martinique

Organisation qui traite les offres : ARS Martinique

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Prestations d'analyses laboratoire des échantillons des eaux conditionnées (eaux minérales naturelles et eaux de source).

Description : Prestations d'analyses laboratoire des échantillons des eaux conditionnées (eaux minérales naturelles et eaux de source).

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71900000 Services de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71600000 Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71610000 Services d'essais et d'analyses de la composition et de la pureté

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71620000 Services d'analyses

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour une durée ferme de 12 mois à compter de sa date de notification. Il pourra faire l'objet d'une reconduction. Il pourra être renouvelé 3 fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois, sans que sa durée totale d'exécution n'excède 48 mois.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Agrément et autorisation

Description : Le titulaire du marché et ses éventuels cotraitants et sous-traitants doivent être des laboratoires agréés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (ANSES) et par le ministère chargé de la santé pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (65 %) (critère d'attribution détaillé dans les documents de marché)

Critère :

Type : Prix

Description : Prix 25 %

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de développement durable et bilan carbone (10%) (critère d'attribution détaillé dans les documents de marché)

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 17/09/2024 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les procédures de passation des contrats de la commande publique sont susceptibles d'être contestées devant le juge administratif par le biais des voies de recours suivantes : -référé précontractuel (articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) avant la signature du contrat ; -référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) dans un délai de : *31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (Joue) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; *6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; -recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; -recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Martinique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARS Martinique

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Martinique

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ARS Martinique

Organisation qui traite les offres : ARS Martinique

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Prestations de prélèvements, de mesures de terrain et d'analyses laboratoire des eaux des sources naturelles accessibles au public ou sur terrains privés.

Description : Prestations de prélèvements, de mesures de terrain et d'analyses laboratoire des eaux des sources naturelles accessibles au public ou sur terrains privés.

Identifiant interne : LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71900000 Services de laboratoire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71600000 Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71610000 Services d'essais et d'analyses de la composition et de la pureté

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71620000 Services d'analyses

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour une durée ferme de 12 mois à compter de sa date de notification. Il pourra faire l'objet d'une reconduction. Il pourra être renouvelé 3 fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois, sans que sa durée totale d'exécution n'excède 48 mois.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Agrément et autorisation

Description : Le titulaire du marché et ses éventuels cotraitants et sous-traitants doivent être des laboratoires agréés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (ANSES) et par le ministère chargé de la santé pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (65 %) (critère d'attribution détaillé dans les documents de marché)

Critère :

Type : Prix

Description : Prix 25 %

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de développement durable et bilan carbone (10%) (critère d'attribution détaillé dans les documents de marché)

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 17/09/2024 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les procédures de passation des contrats de la commande publique sont susceptibles d'être contestées devant le juge administratif par le biais des voies de recours suivantes : -référé précontractuel (articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) avant la signature du contrat ; -référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) dans un délai de : *31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (Joue) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; *6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; -recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; -recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Martinique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARS Martinique

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Martinique

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ARS Martinique

Organisation qui traite les offres : ARS Martinique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ARS Martinique

Numéro d'enregistrement : 13000788300015

Adresse postale : Centre affaires Agora Pointe des Grives ZAC de l'Etang Z'abricots

Ville : Fort de France

Code postal : 97200

Subdivision pays (NUTS) : Martinique (FRY20)

Pays : France

Adresse électronique : stephanie.chamlong@ars.sante.fr

Téléphone : 0596394372

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Martinique

Numéro d'enregistrement : 17972000800020

Adresse postale : 12 rue des citronniers Plateau Fofu CS17103 F

Ville : Schoelcher

Code postal : 97271

Subdivision pays (NUTS) : Martinique (FRY20)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Téléphone : +33 0596716667

Adresse internet : <http://Martinique.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents relatifs aux marchés publics de Paris

Numéro d'enregistrement : 12000009600020

Adresse postale : Préfecture de la région Ile-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc

Ville : Paris Cedex 15

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : +33 0182524272

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : b6f4ff23-949c-48a3-b283-42f4bed36787-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Article 5.1.11 modifié comme suit: "La date limite de demande d'informations complémentaires est le 17/09/2024 à 18h (heure métropole)." Article 5.1.12 modifié comme suit: "La date limite de réception des offres est le 27/09/2024 à 18h (heure métropole)."

Les documents de marché ont été modifiés le : 11/09/2024

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0009

Description des modifications : Article 5.1.11 modifié comme suit: "La date limite de demande d'informations complémentaires est le 17/09/2024 à 18h (heure métropole)." Article 5.1.12 modifié comme suit: "La date limite de réception des offres est le 27/09/2024 à 18h (heure métropole)."

Les documents de marché ont été modifiés le : 11/09/2024

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0010

Description des modifications : Article 5.1.11 modifié comme suit: "La date limite de demande d'informations complémentaires est le 17/09/2024 à 18h (heure métropole)." Article 5.1.12 modifié comme suit: "La date limite de réception des offres est le 27/09/2024 à 18h (heure métropole)."

Les documents de marché ont été modifiés le : 11/09/2024

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0011

Description des modifications : Article 5.1.11 modifié comme suit: "La date limite de demande d'informations complémentaires est le 17/09/2024 à 18h (heure métropole)." Article 5.1.12 modifié comme suit: "La date limite de réception des offres est le 27/09/2024 à 18h (heure métropole)."

Les documents de marché ont été modifiés le : 11/09/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 21d23f85-5d96-4f10-b4ad-864d161b4c64 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/09/2024 à 21:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2024